



L'EPSMR et la CAF se mobilisent pour les usagers hospitalisés en garantissant un meilleur accès à leurs droits

Mise en place d'un guichet unique de proximité d'accès aux droits aux prestations sociales via la signature d'une convention de partenariat entre la CAF et l'EPSMR, ce mercredi 20 octobre 2021. Un partenariat inédit à La Réunion et innovant pour le territoire national.

Un engagement en faveur des usagers : leurs droits et leur bien-être au cœur des préoccupations

L'Établissement Public de Santé Mentale de La Réunion (EPSMR) accueille en hospitalisation complète des personnes en souffrance psychique, en situation de grande précarité et bien souvent en rupture de droits. L'établissement a à cœur **d'améliorer la qualité de la prise en charge globale des personnes hospitalisées** par la mise à disposition d'outils innovants et collaboratifs. En effet, l'usager a aussi ses droits et il s'agit alors de le considérer dans sa globalité.

La Maison des Usagers, la coordination de l'intervention sociale de l'établissement et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) collaborent à la mise en œuvre d'un **guichet unique d'accès aux droits**. Le guichet unique est identifié comme le lieu où sont rassemblés différents acteurs qui accompagnent les personnes dans leurs démarches administratives. **Une permanence de la CAF au sein de l'EPSMR** va être déployée dans le cadre de cette convention pour répondre aux besoins des patients dans le domaine et éviter aux personnes déjà confrontées à une hospitalisation, de subir en plus, des difficultés financières liées à une situation de rupture de droits.

L'objectif est **de lutter contre les disparités sociales** en sécurisant les droits des personnes dès l'hospitalisation et de **favoriser l'inclusion des personnes** souffrant de troubles psychiques.

Une ambition forte pour agir à titre préventif et permettre une régularisation au plus tôt, des situations sociales rencontrées par ces usagers.

Les services de la CAF au sein de l'EPSMR

La CAF s'attache à faire évoluer ses modalités d'intervention pour répondre aux besoins fondamentaux de ses publics. Ce service mis en place dans le cadre de ce partenariat est destiné aux patients hospitalisés sur le site de Cambaie, autonomes et en capacité de transmettre et de recevoir des informations.

Ces personnes auront accès plus concrètement à :

- Une aide à la constitution de leurs dossiers pour leur permettre l'ouverture de leurs droits depuis l'hospitalisation ;
- Un accompagnement attentionné concernant l'accès aux services en ligne ;
- Des conseils pour connaître leurs droits et comprendre toutes les informations données par la CAF : notifications, courriers, courriels ;
- Une orientation le cas échéant vers les partenaires ou services compétents.

Les patients deviennent ainsi par ce service encore davantage acteurs de leur prise en charge. Ce service contribuera au mieux-être des personnes hospitalisées et pourra avoir un impact positif sur les durées de séjour.

Un engagement durable

Toujours avec pour objectif de rapprocher les services auprès de ses patients et de faciliter l'accès aux différents services de proximité, l'EPSMR souhaite travailler avec d'autres partenaires et des démarches ont été engagées dans d'autres domaines (lutte contre l'illectronisme par exemple).

Cette démarche s'inscrit dans le projet d'établissement de l'EPSMR et notamment dans son projet des usagers.

Contacts presse :

EPSMR : espmr.communication@epsmr.org, - 0262 74 00 16 / 0692 61 68 26

CAF : valerie.lopez@cafreunion.cnafmail.fr - 0692 70 34 06